Image not found or type unknown

offre de vente concernant un terrain

Par **may16**, le **22/03/2019** à **03:53**

BONSOIR,

une offre de vente concernant un terrain m'a été proposée par le gérant d'une agence immobilière. J'ai accepté cette offre le 15/09/2017. A la demande de l'agent immobilier, j'ai effectué un virement pour un montant de 550 euros le 25 avril 2018 au notaire en charge du dossier.

Le compromis de vente a expiré le 31/03/2018. La demande de permis de construire a été acceptée au mois de mai 2018 par le service d'urbanisme.

Pour obtenir un devis de la partie gros oeuvre, j'ai du faire une étude de sol et un plan béton.

Le 3 aout 2018 après plusieurs relances faite à l'agent immobilier, il m'apprend que le notaire demande l'intervention d'un géometre pour effectuer l'identification du terrain.

Après plusieurs echange avec l'agent immobilier, le 7 novembre 2018, il me dit que je peux lancer ma demande de prêt.

Le 31 décembre 2018, j'arrive enfin à joindre le notaire pour lui demander une copie de la promesse de vente car la mienne n'étant pas lisible pour transmettre à la banque. Elle m'apprend que le probleme n'est toujours pas résolu concernant l'identification du terrain (reference cadastral). Et qu'apparement le terrain n'appartient pas au propriétaire. Mais que l'agent immobilier effectue des demarches pour verifier les informations.

Deouis le 15 fevrier 2019, l'agent immobilier ne repond plus à mes messages ni à mes appels.

J'ai egalement relancé deux fois le notaire sans réponse.

Que dois je faire face à ce situation car j'ai déja engagé plus de 7 000 euros? Quel recours ai je pour me faire rembourser et sortir de cette situation?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés